

EDITO

Espérant que vous ayez tous passés de bonnes vacances, retrouvez dès ce mois « les nouvelles » avec son lot d'actualité. Les mois qui vont suivre seront pleins d'incertitude par le nouveau réseau, les élections sociales,

BON VENT A TOUS ET BONNE RENTREE

Le comité de rédaction

Ce journal a été conçu avec le concours de l'équipe CFDT et financé par ses adhérents.

Prix unitaire : 06€40



DANS CE NUMERO

- | | |
|----------------------|---|
| 1 | Edito Edito |
| 1/2 | Réunion exceptionnelle du 31 août 2004 Réunion CE du 18 novembre 2003. |
| 3 | Service Minimum dans les transports publics |
| 45/66/7/8 | Site Internet Commission de suivi sécurité du 4 novembre 2003. |
| 4 | La CFDT m'intéresse. |

Réunion du C.E. exceptionnelle du 31 août 2004

Q : Consultation du comité d'entreprise sur les nouvelles conditions de travail liées à la mise en œuvre d'un réseau restructuré à compter du 25 octobre.

R : Douze documents ont été joints à la convocation et sont disponibles sur simple demande auprès des élus CFDT.

- Le document N° 1 présente le nombre de service avant et après changement de réseau, le N° 2, le nouveau roulement soirée, le N° 3, le roulement TC65. Ils sont acceptés sous cette forme.
- Le document N° 4a présentant les noms des CR en service soirée au 25 octobre est annexé avec le changement de quelques noms pendant la réunion. Certains CR entrant le roulement seront pris par ancienneté dans et non par date de lettre.
- Le document N° 4b présentant le TC4 est annexé suite au passage d'une personne du TC4 en soirée.

- ❑ Le document N° 4c présentant les noms des CR allant en TC65 est annexé suite à un malentendu pour un CR et un autre ne voulant plus passer en TC65.
- ❑ Le document N° 5 présentant les différences d'heure de prise et fin de service avant et après changement de réseau est accepté sous cette forme.
- ❑ Les documents N° 6a, 6b, 6C, 7 présentant les nouvelles découps des visites médicales est accepté sous cette forme.
- ❑ Le document N° 8 présentant le nouveau barème des primes journées continues est accepté sous cette forme.

La direction demande l'acceptation des ces documents, OK sauf pour la CFDT qui s'abstient en particulier pour le désaccord sur le document N° 8.

Q : Information sur la création à titre expérimental d'une navette centre ville

R : La COMADI a demandé à la STRD fin juillet, la mise en œuvre de cette navette pour le 25 octobre 2004 (voir plan page suivante). Cette navette qui aura un trajet d'environ 4Km 320, passera par les rues suivantes :

- Terminus république Rousseau.
- Rue J.J. Rousseau
- Rue A. Conte
- Rue Jeannin
- Rue des Forges
- Place F. Rude
- Rue de la Liberté
- Rue du Chapeau Rouge
- Rue Michelet
- Tour du parvis St Jean
- Rue Brulard
- Rue Berbisey
- Rue de la manutention
- Rue de Tivoli
- Rue du Chaignot
- Rue Ste Anne
- Rue V. Dumay
- Place des Cordeliers
- Rue J.B. Liégard
- Place du Théâtre
- Rue de la Préfecture
- Terminus République Rousseau.

Cette ligne sera desservie par des petits bus hybride (électrique et thermique) de marque GRUAU en

fabrication pour l'instant. Le début de service se fera par des navettes type par parc relais. Trois seront nécessaire pour faire une ouverture de la ligne entre 7h et 20h avec une fréquence de 10 Mn environ entre 8h et 19h. D'après la direction il faudra 8 à 9 CR qui seront embauchés spécifiquement pour travailler sur celle-ci. Ceux-ci seront en CDI avec contrat STRD.

La tarification pourrait être ceci :

- Un titre à 20 cts pour utiliser uniquement cette ligne.
- Gratuit pour les personnes ayant un ticket de parking centre ville.
- Le reste des titres STRD restant valables.

Cette navette qui pourrait s'appeler « CITADINE », est à titre expérimental donc A SUIVRE.

Q : Informations diverses

R :

- ❖ Il y aura la braderie des commerçants le samedi 18 septembre, les bus tourneront comme les samedis du marché de Noël afin de minimiser au maximum les retards. Les bus étant aussi déviés le matin nous demanderont aux CR d'après-midi d'arriver 10 Mn à l'avance (payés) , pour qu'ils puissent prendre leurs bus au cas où il y aurait des remises à l'heure.
- ❖ Nomination de Mme Valérie Dautrey qui remplace Mr Meunier J.P reparti à la conduite, celle-ci est nommée au poste de Sortie/Rentrée/Soirée.
- ❖ Détachement de messieurs Durey Benoît et De Carvalho José qui feront office d'agent de maîtrise au service environnement/sécurité.
- ❖ Détachement de Mme Roux Sophie en tant qu'assistante réseau au service Marketing.

REUNION
CE-DP LE 23 SEPTEMBRE
CHSCT LE 28 SEPTEMBRE



Rapport sur la continuité du service public

La CFDT donne la priorité au dialogue social !

La CFDT note en premier lieu que le rapport de la commission d'experts n'a pas retenu l'instauration par la loi d'un service minimum au niveau national. En aucun cas, le renvoi au niveau local de la définition de services essentiels ne doit se traduire par la mise œuvre d'un service minimum qui serait tout aussi inopérant. Par ailleurs, le rapport suggère la mise en œuvre de dispositions nouvelles en matière de prévention et de prévisibilité des conflits qui, pour la CFDT, doivent relever de la négociation entre les partenaires sociaux.

Le dialogue social ne se décrète pas, il résulte d'une volonté partagée d'en faire un outil au service du développement des entreprises et de l'amélioration de la qualité du service rendu. C'est la raison pour laquelle la CFDT veut privilégier la mise en œuvre négociée de systèmes tels que l'alarme sociale de la RATP. Ces accords doivent inclure des dispositifs de prévention des conflits et d'organisation de ceux-ci en cas d'échec. Il est aussi nécessaire de laisser se poursuivre et aboutir les négociations d'entreprise en cours, notamment à la SNCF.

La CFDT sera très attentive aux suites qui seront données à ce rapport notamment à l'occasion de la concertation ouverte par le ministre. Elle considère que seul le dialogue social est de nature à régler durablement la question de la continuité des services publics dans les transports, comme dans les autres secteurs. ■

Une question,.....
Des réponses.....

Sur le site Internet de la section :
Sur le site Internet de la section :
WWW.CFDTELASTRD.COM

Emel :

CFDTELASTRD@AOL.COM

*** La CFDT STRD m'intéresse***

NOM, Prénom :

Téléphone :

Adresse :

.....

.....

Mise en forme : Puces et numéros

Mis en forme

Mis en forme

Mise en forme : Puces et numéros

- Je souhaite avoir des informations sur la CFDT (CFDTdelaSTRD@aol.com)
- Je souhaite adhérer à la CFDT (WWW.CFDTELASTRD.COM)

Mis en forme

Mis en forme

Mis en forme

Coupon à remettre à :

Dans la boîte aux lettres du syndicat située vers l'entrée C.E. avec les autres boîtes.
OU vers

Mr ROUSSELET Daniel (Conducteur)

Mis en forme

Mr CHAUMARTIN Alain (Conducteur)

Mr CHAUMONNOT Hervé (Agent de Maîtrise)

Mr SOREZ Olivier (Agent de Maîtrise)

Mis en forme

Mis en forme